

**Modalités de sélection au  
CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNES « Youth World Sailing 2024 »  
Du 12 au 20 juillet 2024 – Lac de Garde – Italie (ITA)**

## CANDIDATURES

Le Championnat du Monde Jeunes YWS (Youth Sailing World Championships) 2024 concerne les jeunes nés en 2006 et après (moins de 19 ans au 31/12/2024), appelés « U19 » au niveau international. **Les séries retenues sont celles définies par l'avis de course du Championnat du Monde Jeunes YWS 2024.**

Les sportives et sportifs désirant représenter la France lors de cette épreuve doivent faire acte de candidature auprès de la Fédération Française de Voile (FFVoile) **avant le lundi 11 mars 2024 pour l'ensemble des séries.** Le formulaire de candidature en ligne est publié sur le site internet de la FFVoile (rubrique Haut Niveau et sur l'espace licencié).

Pour faire acte de candidature, les candidat(e)s doivent répondre aux critères d'âge, être de nationalité française, titulaires d'une licence club FFVoile et ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique de la voile de compétition. Le nombre de participant(e)s par nation est fixé par World Sailing (WS) à un seul sportif, sportive ou équipage par série.

Les modalités de sélection au YWS 2024 s'appuie sur la Directive Technique Nationale portant sur les Délégations Nationales Jeunes FFVoile ([cf. site internet FFVoile/Haut Niveau/Présentation/Directives Techniques Nationales](http://www.ffvoile.fr/Haut-Niveau/Présentation/Directives-Techniques-Nationales)).

## MODALITES ET CRITERES DE SÉLECTIONS

La FFVoile prévoit un dispositif de sélection pour le **Championnat du Monde Jeunes YWS 2024**.

Conformément à une décision du Bureau Exécutif de la FFVoile, le Directeur Technique National (DTN) est la seule personne compétente pour procéder à la désignation des représentant(e)s français(es) au Championnat du Monde Jeunes YWS 2024.

En tant que sélectionneur, le DTN pourra s'entourer de tous les expert(e)s de son choix (et notamment le Directeur de l'Equipe de France Jeune et les entraîneurs référents U19 de chaque série) pour l'aider dans son travail de sélection.

Le dispositif pour chaque série prévoit les modalités de sélection suivantes :

- Le DTN pourra s'appuyer sur :
  - o **Les résultats lors des épreuves internationales et nationales d'observations définies pour chaque série jusqu'au 12 mai 2024**, cf. ci-dessous.

- Il est parfaitement entendu que le résultat à ces épreuves constitue un critère important de sélection mais que la décision du DTN peut reposer sur d'autres critères que le seul résultat à ces épreuves d'observation.

Le DTN pourra, s'il le souhaite, désigner une liste de sportif(s), sportive(s), équipage(s) remplaçant(es).

## EPREUVES INTERNATIONALES ET NATIONALES

Les épreuves internationales et nationales d'observation pour les sportifs, sportives ou équipages pour le Championnat du Monde Jeunes « YWS 2024 » sont les suivantes :

- **ILCA 6 - F :**
  - ½ National à Saint-Raphaël du 26 au 28 avril 2024
  - Europa Cup Punta Ala – ITA – 3 au 5 mai 2024
- **ILCA 7 :**
  - Europa Cup Polença – ITA – 8 au 10 mars 2024
  - Championnat d'Europe ILCA 7 U21 – Polença – ESP – 18 au 22 mars 2024
- **IQFoil F et H :**
  - IQ Games à Cadix – ESP – 5 au 9 mars 2024
  - National Windsurf à Wimereux – 20 au 23 avril 2024
- **420 F et H/Mixte :**
  - CIMA aux Sablettes – 22 au 26 avril 2024
  - National 420 à Cannet Plage - du 9 au 12 mai 2024
- **29er F et H/Mixte :**
  - Eurocup Hyères du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2024
  - Championnat de France Intersérie – Quiberon – 8 au 11 mai
- **Nacra 15 mixte :**
  - Championnat d'Europe Cagliari – ITA – 29 avril au 3 mai 2024
  - National Jeune Catamaran La Rochelle – 9 au 12 mai 2024
- **Kitefoil F et H :**
  - Stage national du 1<sup>er</sup> au 12 mai à Hyères
  - Championnat d'Europe Murcia – ESP - du 18 au 23 mars 2024

## VALIDATION FINALE DES SELECTIONS

Pour établir la liste finale des sportives et sportifs ou équipages sélectionnés au YWS 2024, **le DTN s'appuiera également sur le rang de la France** sur les épreuves internationales d'observations de l'année de référence 2024 et également de l'année 2023. **Le top 10 des nations est fortement attendu** sur ces épreuves définies ci-dessus.

**Le DTN se réserve le droit de ne pas sélectionner de sportif.ve ou d'équipage s'il estime que le niveau sportif ou les conditions de préparation sont insuffisants.**

La liste des sélectionné(e)s et des remplaçant(e)s sera publiée sur le site internet de la FFVoile **au plus tard le mardi 14 mai 2024.**

**Chaque sportif et sportive sélectionné(e) devra être à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) lorsqu'il ou elle y est soumis(e).** Il est rappelé que c'est une obligation réglementaire. **Un sportif non à jour d'ici le 12 mai 2024 ne sera pas retenu dans la délégation FFVoile.** Vous pouvez suivre l'état de vos examens dans votre espace personnelle ([Suivi Individuel du Sportif](#)).

Les sélectionné(e)s suivront un programme obligatoire de préparation spécifique à l'objectif du **Championnat du Monde Jeunes YWS 2024 dont un stage de préparation collectif en amont de l'épreuve finale** (note technique sur le site internet de la FFVoile, rubrique haut niveau).

En cas de force majeure, de désistement, de blessure, d'incapacité de se préparer pour le Championnat du Monde, d'infraction à la réglementation de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect du programme de préparation fixé, le DTN pourra invalider la sélection du ou des sportifs et de la ou des sportives concerné(e)s et désigner un(e) ou plusieurs remplaçant(e)s selon les critères fixés. Le sélectionneur se réserve également le droit de modifier la composition d'un équipage dans l'hypothèse où la situation présentée ci-dessus ne concerne que l'un des membres de l'équipage.

Chaque sportif et sportive sélectionné(e) autorise la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom sur tout support à des fins promotionnelles et/ ou publicitaires.

## **LITIGES ET INTERPRETATION**

Tout litige sur l'interprétation d'un article du présent document devra être, préalablement à tout recours, soumis à la FFVoile.